

infusible, adj. 2 g. Qu'on ne peut fondre.
infusion, sf. Action d'infuser. || Liquide dans lequel se sont dissous les principes d'une substance qu'on y a laissé séjourner : *infusion de thé, de camomille*. || Fig. Action de verser dans l'âme. || CTR. *Décantation*.

infusoires, s. et adj. m. pl. Animalcules invisibles à l'œil, qui vivent dans les liquides, surtout dans les eaux stagnantes.

ingambe, adj. 2 g. (l. *in*, dans ; *gamba*, jambe.) Dont les jambes sont bonnes et agiles. || SYN. *Alerte, dispos*.

ingelburge, Princesse danoise, épouse (1193) Philippe-Auguste, roi de France, qui la répudia presque aussitôt pour épouser Agnès de Méranie; mais il la reprit (1201), sur l'ordre du pape.

ingénieur (s*), vpr. (l. *ingenium*, génie; — c. *prier*.) Chercher dans son esprit un moyen de réussir.

ingénieur, sm. Celui qui invente, qui trace et dirige des travaux d'art ou d'industrie. — Les *ingénieurs civils*, employés dans l'industrie privée, sortent pour la plupart de l'École centrale; les *ingénieurs de l'État*, chargés de services publics (ponts et chaussées, mines, eaux et forêts, etc.), ont d'abord été élèves de l'École polytechnique.

ingénieurement, adv. D'une manière ingénieuse.

ingénieur, euse, adj. Qui a ou qui marque beaucoup d'esprit, d'invention, d'adresse : *homme ingénieux, machine ingénieuse*. || SYN. *Habile, adroit, industrieux*.

ingéniosité, sf. Qualité de celui ou de ce qui est ingénieux.

ingénu, ue, adj. (l. *ingenuus*, naturel.) Plein de naïveté, de simplicité et de franchise. || S. Personne ingénue. || *Théât.* Emploi de jeune fille naïve : *jouer les ingénues*. || SYN. *Simple, naïf*.

ingénuité, sf. Caractère d'une personne ingénue.

ingénument, adv. D'une manière ingénue, franche.

ingérence, sf. Action de s'ingérer.

ingérer, va. (l. *in*, dans ; *gerere*, porter; — c. *altérer*.) Introduire par la bouche dans l'estomac. || S'INGÉRER, vpr. Se mêler d'une chose sans droit, sans autorisation.

ingestion, sf. Action d'ingérer.

ingolstadt, 16000 h. V. forte de la

Bavière, sur le Danube; à 65 km. N. de Munich.
ingouvernable, adj. 2 g. Qu'on ne peut gouverner, diriger.

ingrat, ate, adj. (l. *ingratus*.) Qui n'a point de gratitude. || Fig. Qui produit peu, stérile : *sol ingrat*. || Qui offre peu de ressources, d'agrément : *sujet, visage ingrat*.

ingratitude, sf. Manque de reconnaissance.

ingrédient, sm. (l. *ingrediens*, qui entre.) Ce qui entre dans la composition d'un remède, d'une boisson, d'un mets, etc.

ingres, (1780-1867.) Illustre peintre né à Montauban; œuvres nombreuses : *la Source, Vœu de Louis XIII*.

inguérissable, adj. 2 g. Qui ne peut être guéri. || SYN. *Incurable*.

inguinal, ale, adj. [gu-i.] (l. *inguen*, aine.) Qui appartient à l'aîne.

ingurgitation, sf. Méd. Action d'introduire un liquide dans la gorge.

ingurgiter, va. (l. *in*, dans ; *gurgite*, gouffre.) Boire, avaler avidement.

inhabile, adj. 2 g. Qui manque d'habileté, d'aptitude. || *Jurisp.* Qui n'a pas les qualités requises pour faire une chose : *inhabile à tester, à voter*.

inhablement, adv. D'une manière inhabile.

inhabilité, sf. Manque d'habileté. || SYN. *Incapacité*. || CTR. *Aptitude, adresse*.

inhabileté, sf. *Jurisp.* Incapacité légale.

inhabitable, adj. 2 g. Qui ne peut être habité.

inhabité, ée, adj. Qui n'est point habité. || SYN. *Désert, solitaire*.

inhalation, sf. Absorption par les voies respiratoires.

inhérence, sf. État de ce qui est inhérent.

inhérent, ente, adj. (l. *in hærens*, fixé dans.) Joint inséparablement par sa nature à une substance ou à un sujet.

inhiber, va. *Jurisp.* Prohiber. (vx.)

inhibition, sf. Prohibition.

inhospitalier, ière, adj. Qui n'exerce point l'hospitalité. || Qui n'offre point un refuge assuré : *rivage inhospitalier*.

inhospitalité, sf. Refus d'hospitalité.

inhumain, aine, adj. et s. Sans humanité, sans pitié. || SYN. *Dur, impitoyable*.

inhumanement, adv. D'une manière inhumaine.

inhumanité, sf. Manque d'humanité, de pitié. || SYN. *Barbarie, cruauté, férocité*.

inhumation, sf. Action d'inhumer. — Aucune inhumation ne peut être faite sans autorisation par écrit de l'officier de l'état civil, et vingt-quatre heures après le décès.

inhumer, va. (l. *in*, dans ; *humus*, terre.) Mettre en terre un corps humain avec les cérémonies d'usage. || SYN. *Enterrer*. || CTR. *Exhumer, déterrer*.

inimaginable, adj. 2 g. Qui dépasse l'imagination.

imitable, adj. 2 g. Qui ne peut être imité.

imitié, sf. Sentiment contraire à l'amitié, haine. || SYN. *Animosité, ressentiment*.

intelligence, sf. Manque d'intelligence.

intelligent, ente, adj. Qui manque d'intelligence.

intelligible, adj. 2 g. Qui ne peut être compris. || SYN. *Incompréhensible, inconcevable*.

intelligiblement, adv. D'une manière intelligible.

ininterrompu, ue, Qui n'est pas interrompu.

inique, adj. 2 g. (l. *in*, priv.; *æquus*, juste.) Qui blesse l'équité, la justice.

iniquement, adv. D'une façon inique.

iniquité, sf. Vice de ce qui est inique, injustice criante. || Acte d'injustice : *quelle iniquité!* || Pêché, corruption : *chargé d'iniquités*.

initial, ale, adj. (l. *initium*, commencement.) Qui est au commencement. || S. Première lettre d'un nom : *signer de son initiale*.

initiateur, trice, adj. et s. Qui initie.

initiation, sf. Action d'initier; admission aux mystères, à certaines choses secrètes.

initiative, sf. Action, droit de faire le premier une chose, de la proposer.

initié, ée, adj. et s. Admis à certains mystères, à des secrets.

initier, va. (l. *initiare*; *in*, dans, *itum*, aller; — c. *prier*.) Admettre à la connaissance et à la participation des mystères d'une religion, des secrets d'une secte, d'une société.

Enseigner, mettre au courant : *initier qqm. au commerce*. || S'INITIER, vpr. Prendre connaissance : *s'initier aux affaires*.

injecté, ée, adj. Coloré par l'affluence du sang : *yeux injectés*.

injecter, va. Introduire par jet un liquide